

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 & 24 AVRIL 2022

FABIEN ROUSSEL

Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues
pour.que.vivent.nos.langues@gmail.com

Paris, le 5 avril 2022

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de la discussion de la proposition de loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales, les groupes parlementaires GDR à l'Assemblée nationale et CRCÉ au Sénat ont rappelé avec force l'attachement des communistes à la promotion de l'enseignement des langues régionales et encore plus généralement à la protection de la diversité linguistique des territoires de la République. En tant que candidat à l'élection présidentielle d'avril 2022, je réaffirme solennellement ma volonté de favoriser ces enseignements, au sein des services publics de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Je constate que les moyens qui leur sont consacrés n'ont cessé de décroître et que les langues régionales ont souvent été les disciplines les plus affectées par les politiques de démantèlement des services publics de l'enseignement. Le nombre de postes ouverts aux concours de la fonction publique, de formations dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, de chaires d'enseignement à l'université et les projets de recherche consacrés aux langues régionales et aux cultures auxquelles elles permettent d'accéder ont aujourd'hui atteint un plancher qui porte atteinte à la pérennité de leur connaissance et de la transmission de leur apprentissage.

Les réformes du cycle du lycée, du baccalauréat et de l'accès à l'enseignement supérieur par le biais de la plateforme Parcousup, parce qu'elles appauvrissent considérablement les politiques nationales de soutien aux langues régionales, fragilisent encore davantage ces enseignements qui sont de plus en plus considérés comme des options très accessoires, au profit d'un petit nombre de matières sur lesquelles porte l'essentiel de la sélection.

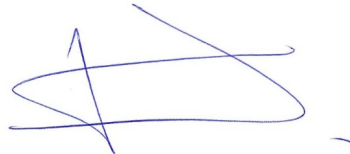
La promotion des langues régionales ne peut donc être réalisée sans une refondation globale des services publics de l'enseignement. L'abrogation des réformes d'affaiblissement du service public portées par le gouvernement pendant le quinquennat d'E. Macron doit être le préalable indispensable à la mise en œuvre d'une nouvelle politique nationale en faveur du développement de leur apprentissage.

Dans le programme que j'ai soumis aux électeurs pour l'élection présidentielle, j'ai proposé de faire de l'école, de la connaissance et de l'enseignement la grande cause de mon mandat. Je souhaite ainsi une augmentation de 45 % du budget de l'Éducation nationale afin de le porter à 80 milliards d'euros. Cette hausse, sans précédent, permettra le recrutement de

90 000 enseignants supplémentaires. De la même façon, les moyens consacrés à l'enseignement supérieur passeront de 14 milliards d'euros à 20 milliards d'euros et 10 000 universitaires supplémentaires seront recrutés.

Je m'engage solennellement à ce que cet effort historique de la nation pour le service public de la connaissance profite également à la promotion des langues régionales, dans le cadre d'un partenariat renouvelé entre l'État et les collectivités.

Restant à votre écoute et disponible pour échanger avec vous, veuillez agréer l'assurance de mes salutations distinguées.



Fabien Roussel